

ECHANGES MED INFOS n° 7

l'Association ECHANGES MEDITERRANEENS pour l'eau, la forêt et le développement
informations mensuelles



les prochaines

Vèmes Rencontres Méditerranéennes de septembre 2004

- ❑ la formule : voyage d'études → colloque → AG
 - ❑ les dates : du jeudi 16 au mercredi 22 septembre 2004
 - ❑ les lieux : Montpellier – les Cévennes - la Lozère - Aix en Provence
 - ❑ le programme prévisionnel :
-
- ▶▶ arrivées à Montpellier le soir du jeudi 16 septembre,
 - ▶▶ première partie : les 17, 18 et 19 septembre, voyage d'étude dans les Cévennes sur le thème de « l'apport du tourisme de nature, en particulier de la randonnée, au développement local » avec coucher le soir du 19 à Aix en Provence sur les lieux de la deuxième partie.
 - ▶▶ deuxième partie : du 20 septembre matin au 21 septembre midi, colloque ouvert au-delà des seuls adhérents d'Echanges Med., sur le thème « les relations entre gestion des eaux et gestion des territoires ».
 - ▶▶ troisième partie : toujours à Aix en Provence réunions statutaires d'Echanges Med
 - le 21 septembre après-midi, réunion des groupes de travail de l'association,
 - le 22 septembre matin, assemblée générale et conseil d'administration.
 - ▶▶ Fin des V° rencontres le mercredi 22 septembre vers 14h30.

Un prochain numéro 7 bis d'Echanges Med Infos précisera le détail des programmes du voyage d'études, du colloque, des réunions des groupes de travail et de l'Assemblée Générale de l'association ainsi que le montant des participations qui seront demandées.

LA CONSERVATION DES EAUX ET DES SOLS EN TUNISIE

Mohamed BOUFAROUA

**Ministère de l'agriculture, de l'environnement et des ressources hydrauliques DG/ACTA,
30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis Tunisie.**

émail: mohamed.boufaroua@topnet.tn

Le problème de dégradation des terres, un phénomène mondial affectant plus de 2 milliards d'hectares, est très ressenti en Tunisie puisqu'il touche environ 50% des terres agricoles ce qui signifie que 3 millions d'hectares sont touchés par l'érosion. Ceci constitue un obstacle au développement agricole durable qui est le moteur de la croissance économique générale. Pour faire face à cette situation plusieurs programmes de conservation des eaux et des sols (CES) ont été mis en œuvre.



Les méthodes et approche CES ont beaucoup évolué allant des programmes techniques d'aménagement et de protection des grands bassins versants dans les années 80 jusqu'à la mise en place de projets intégrés de développement durable avec une meilleure participation des bénéficiaires pour la gestion intégrée des ressources naturelles disponibles.

A cet effet, et depuis 1987 des programmes stratégiques ont été mis en œuvre visant un aménagement adéquat des terres dans le cadre d'une approche intégrée, tout en cherchant des solutions spécifiques aux différentes régions de la Tunisie.

Dans l'objectif des pérenniser les travaux réalisés dans le domaine de développement agricole, la stratégie nationale de conservation des eaux et des sols a prévu la lutte contre l'érosion et la planification des actions à entreprendre pour la mobilisation des eaux de ruissellement et l'implication des exploitants afin de participer activement à la réalisation des objectifs de la stratégie (2002-2011) qui sont :

- ❑ L'orientation des travaux de CES au développement intégré, l'alimentation des nappes et la protection de l'environnement,
- ❑ La nécessité d'adaptation des différents travaux aux spécificités de toutes les zones et les besoins des exploitations des zones prioritaires et le renforcement de la recherche scientifique dans ce domaine,
- ❑ L'implication effective des exploitants au cours des étapes de l'élaboration des études et projets de CES,
- ❑ L'organisation des exploitants pour une meilleure la gestion et l'entretien des ouvrages.

En termes physiques, la stratégie comporte :

- ❑ La réalisation de 1000 lacs collinaires (petits barrages) répartis en 500unités pour l'exploitation et 500unités pour la protection,
- ❑ La construction de 4500 ouvrages de recharge et d'épandage dont 300 unités pour la recharge et 1500 pour l'épandage,
- ❑ L'aménagement des bassins versants sur 700000 ha,
- ❑ L'entretien et la sauvegarde de 700000 ha,

- ❑ Techniques douces 100 000 ha,
- ❑ La correction de 3000 unités de ravins et de méandres,
- ❑ L'aménagement de 15 000 ha par des techniques traditionnelles de CES



Ces aménagements de conservation des eaux et des sols dans les régions semi-arides et arides en Tunisie constituent un moyen adéquat et très innovant pour mettre à la disposition des paysans, installés dans des environnements fragiles et à faibles activités économiques, des quantités supplémentaires en eau nécessaires pour l'augmentation des productions agricoles des parcelles et par conséquent les revenus des bénéficiaires.

Parallèlement, ces aménagements participent d'une façon considérable à lutter contre l'érosion des terres agricoles de plus en plus sollicitées. Ces aménagements s'intègrent de façon naturelle dans les projets de développement permettant l'amélioration d'une façon considérable des ressources naturelles, l'environnement global et le paysage.

Les stratégies adoptées en matière de CES se traduisent par un concept nouveau, celui de développement agricole durable qui ne peut se réaliser au détriment des ressources naturelles. Les paysans se sentent de plus en plus concernés et ne cessent de transformer profondément leurs modes traditionnels de production agricole et leur comportement face à la disponibilité supplémentaire de ressources en eau et en sol.

Mots clés : érosion, CES, Dégradation, terres, gestion, production, participation.



Document disponible

Notre collègue AIT LAHCEN MOULAY DRISS (nouvelle adresse : Service des aménagements - DPA de Khenifra - Maroc) nous a fait parvenir les résumés des communications de la Journée de concertation sur l'eau, tenue à Midelt le 23 mars 2004.

Stratégie de gestion et planification concertée et intégrée du bassin de la moulouya
Ressources en eau souterraine dans la haute moulouya
Les eaux de surfaces dans la haute moulouya
Protection de la ville de Midelt contre les inondations

Mobilisation et utilisation des eaux d'irrigation dans la haute moulouya : cas du périmètre ansegrimir

P.m.h de la zone moyenne moulouya

Inventaire des prélèvements d'eau d'irrigation en haute moulouya

Lignes directrices pour un programme de surveillance continue de la pollution fluviale dans la région méditerranéenne (cas du bassin de moulouya)

Contribution du programme " pbrem " dans la protection des ressources en eau du bassin versant de la moulouya

Etude des possibilités de gestion conservatoire et de valorisation des ressources naturelles dans le bassin versant de la moulouya

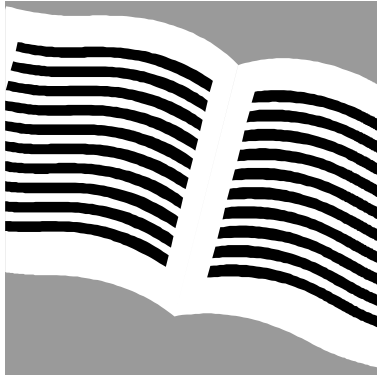
Nous tenons ce document (23 pages - sous word.doc 142 Ko et/ou sous RTF 181 Ko) à votre disposition (alain.bernard@agriculture.gouv.fr).

Développement durable... suite...



Par une belle journée d'avril, à la sortie d'un colloque international sur le Développement Durable à Ouagadougou, quelques jours avant celui de Paris, j'ai fait la connaissance de cet homme, heureux et sage, qui avait adopté les principes du Développement Durable sans être venu nous écouter. Il m'a donné son adresse pour que je lui écrive. Je lui ai écrit. Voulez-vous savoir ce qu'il m'a répondu

Jean A. Vergnes
Jean.Vergnes@wanadoo.fr



Livres à paraître

Notre collègue Charles PUJOS
Délégué Régional du CSP
34, BOULEVARD RIQUET
31000 TOULOUSE
Tél : 05 62 73 76 80
Portable : 06 72 08 15 83
courriel: dr7@csp.environnement.gouv.fr

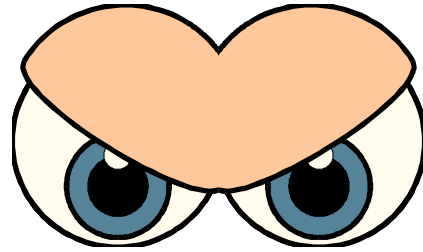
nous promet avant la fin de l'année un papier sur la randonnée dans le bassin méditerranéen, qui mettrait en avant la spécificité de chacune des destinations possible et quelques références bibliographiques (ou webiques !) pour accéder aux plus beaux itinéraires (de la via lycia en Turquie au haut-Atlas marocain en passant par les innombrables possibilités que comptent la Corse, l'Espagne, la Grèce...).

En attendant , nous signalons qu' il sort ces jours-ci (30 avril) deux bouquins en rapport avec la Méditerranée :

* Itinérance corse (carnet d'aquarelles relatant un long trek entre Saint-Florent et Cargèse, le long des rivages du désert des Agriates, de Balagne et du golfe de Porto ; écrit en collaboration avec un copain illustrateur Alain Hugues) ; éditions Libris

* Sierras et canyons d'Aragon : les plus belles randonnées ; livre de voyage et de marche qui sélectionne 40 sites exceptionnels de cette région qui ne l'est pas moins ; éditions Glénat.

Notes de lecture



QU'EST CE QUE LA MONDIALISATION ? ou « Petit traité à l'usage de ceux et celles qui ne savent pas encore s'il faut être pour ou contre »

Par Charles-Albert Michalet

Editeur : La Découverte /poche (9 €)

Vous n'y trouverez pas la mondialisation selon José Bové ou ATAC, dont les noms ne sont même pas mentionnés. Mais on y rappelle souvent les théories de Ricardo, Keynes, A Smith ... C'est, en effet, un livre d'économie écrit par un professeur à Paris IX - DAUPHINE qui ausculte les dernières évolutions du capitalisme, dont le dynamisme et l'extraordinaire vitalité ne faiblissent pas..

Comprendre la mondialisation d'aujourd'hui nécessite une analyse historique. L'auteur distingue 3 étapes :

- **La configuration inter-nationale** : c'est la période des échanges des biens et services entre les états, dans un contexte de réglementation douanière nationale. Le sujet majeur est la balance du commerce international.
- **La configuration multi-nationale** caractérisée par la mobilité de la production des biens et des services et les investissements directs à l'étranger avec un impératif majeur, celui de la compétitivité dans un contexte de concurrence exacerbée. Au détriment des états, les firmes multinationales deviennent les acteurs majeurs en bénéficiant des effets de la déréglementation.
- **La configuration globale**, situation actuelle caractérisée par la prédominance de la dimension financière et du fameux ROE (return on equity). Des oligopoles , dotés d'une gestion globale au niveau mondial, dominant les marchés , ou ce qu'il en reste compte tenu de leurs positions oligopolistiques. La concurrence se fait plus par la stratégie mondiale (implantations, parts de marchés) et l'innovation, que par les prix. Le poids des états diminue encore.

Cette évolution , qui a été très rapide (un demi siècle) s'est accompagnée de(ou s'est trouvée possible par) la dérèglementation économique. Le pouvoir économique est passé des états aux oligopoles et les régulations ont progressivement disparu. Cette situation où il n'existe pas de réels contrepouvoirs à la mondialisation est propice à tous les excès et crée de nouvelles disparités.

Dans le dernier chapitre l'auteur se demande quelles seront les prochaines évolutions du capitalisme, que son dynamisme naturel continuera de faire évoluer. Et surtout quels pourraient être les nouveaux mécanismes de régulation. Il écarte la possibilité de mettre en place de grands systèmes mondiaux de régulation comme l'OMC et il évoque deux voies possibles :

- la constitution de territoires, pas forcément homogènes économiquement mais dotés d'une gouvernance économique globale, par exemple l'Europe ou l'ALENA, avec en contreponds et à une échelle plus petite, une plus grande importance des régions. Cela encore au détriment des états ;
- la création d'organismes de régulation, publics ou privés, à adhésion volontaire.

Dans le même temps pourraient apparaître des réseaux d'entreprises, certaines d'entre elles pouvant être dématérialisées, créant une grande synergie entre les membres, mais d'accès assez fermé aux acteurs économiques extérieurs.

Cette réflexion prospective est certainement la partie la plus faible de l'ouvrage.

Voilà un livre de vulgarisation, compact, intelligent et tonique dont la lecture vous donne (parfois) l'impression de mieux comprendre notre époque.

Pierre BABIN



L'amicale du CGGREF nous a généreusement octroyé une participation de 1000 euros ; notre association participera également sur ses fonds propres à hauteur de 1500 euros. Au total avec les dons des particuliers nous avons donc réuni pour l'instant la somme de

9620 €

NEUF MILLE SIX CENT VINGT euros

Nous sommes toujours en relation avec la Croix Rouge Française, leur Volontaire Mission Internationale sur place et notre collègue Othmane LAHLOU de l'Agence de Développement du Nord, pour définir concrètement et dans nos domaines de compétences, l'opération qui sera retenue et financée.

€€€ €€€€€€€€ €€€